

22 janvier 2021

La lettre des Non-Titulaires d'Aquitaine n° 37

Suppressions de postes

on dit **STOP**

Tout·es mobilisé·es !

## Pourquoi être en grève le mardi 26 janvier ?

- ▶ Pour dire non à la nouvelle carte scolaire proposée.
- ▶ Les conséquences de cette mesure seront ressenties par les titulaires, les contractuels et bien sûr les élèves !
- ▶ Plus en détail :
  - Cette année l'académie de Bordeaux gagne près de 2488 nouveaux élèves dans le second degré. Le ministère propose : la suppression de 112 postes.
  - Au lieu de revaloriser les salaires on va jouer sur l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires, ce qui va épuiser davantage les professeurs, réduire la qualité de la pédagogie, et réduire les DGH restantes (heures attribuées en général aux contractuels). Nous nous attendons donc à la réduction du nombre d'heures disponible pour les non titulaires.

Retrouver plus d'information (argumentaire - déclaration CTA - affiche grève du 26 janvier) sur : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1484>

## Du concours à l'affectation

N'hésitez pas à demander le suivi, un accompagnement du SE-Unsa en cliquant sur le lien suivant : <https://enseignants.se-unsa.org/Du-concours-a-mon-affectation-le-SE-Unsa-m-accompagne>



## AED et CPE

### Epuisement des vies scolaires temps 2 : rendre visibles les invisibles.

Ce que nous demandons :

1. Le SE-Unsa demande une reconnaissance de l'investissement des collègues pendant cette période. Nous demandons de l'aide en termes d'effectifs, AED recrutés jusqu'au 31 août 2021 et CPE dans tous les établissements. Les 8 000 AED déployés sont une goutte d'eau temporaire et sont répartis de façon très obscure.
2. Nous réclamons le versement d'une prime de reconnaissance du surinvestissement des CPE et AED pendant la crise sanitaire.

Le courrier au Ministre est disponible dans l'article <https://enseignants.se-unsa.org/Vies-scolaires-les-oubliees-de-la-crise-sanitaire>



### Infolettre :

Vous trouverez dans le lien suivant un formulaire spécial pour s'inscrire à la nouvelle infolettre afin d'obtenir des informations sur les contractuels : <http://enseignants.se-unsa.org/Inscription-aux-informations-electroniques-contractuels-du-SE-Unsa>



### Contrat court :

Pour tous les nouveaux contrats de moins d'un an signés depuis le 1er janvier 2021, les agents seront éligibles à la fin de leur contrat à une indemnité de fin de contrat SI un nouveau contrat ne les attend pas.

<https://enseignants.se-unsa.org/Contrat-court-du-nouveau-sur-l-indemnite-de-fin-de-contrat>



**Marion Mas**  
**Responsable des non-titulaires**  
**Au SE-Unsa de Bordeaux**  
**06 19 92 38 57**  
**ac-bordeaux@se-unsa.org**  
**Permanence le mardi de 15h à 18h et le jeudi de 9h-12h**



Pas de comité d'entreprise ?  
Le SE-Unsa  
vous l'offre



**Pas de comité d'entreprise, le SE-Unsa vous l'offre**

**Rejoignez le SE-UNSA !**

Chaque année, plusieurs centaines de collègues font confiance aux élus représentants du personnel SE-UNSA et font appel à nous : renseignements divers, suivis de dossiers, vérifications de barèmes pour l'avancement, le mouvement, etc ... Le SE-UNSA se déplace à la rencontre des collègues le plus souvent possible et sur demande.

Adhérer au SE-Unsa

### Les responsables académiques du SE-Unsa :

Evelyne FAUGEROLLE  
Secrétaire Académique  
Elue aux CTA et  
CHSCTA

Collège Les Lesques à  
LESPARRE

Marion MAS  
Responsable des Non-  
Titulaires

Lycée Vaclav Havel à  
BEGLES

Catherine AMBEAU  
Responsable Académique  
« Entrants dans le métier »

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros 33800 BORDEAUX  
Tel : 05 57 59 00 20

Retrouvez-nous sur [sections.se-unsa.org/bordeaux](http://sections.se-unsa.org/bordeaux) et sur notre e-mail 

*Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations,  
envoyez un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org).*